Venons-en maintenant à mon parti favori, le NPD. Ces derniers mois, j'en ai appris plus que jamais sur les mille et une façon d'interpréter le Règlement. L'expression «obstruction systématique» a vraiment pris tout son sens. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) nous a très bien fait comprendre la signification des mots rhétorique, grandiloguence, démagogie et cabotinage, des mots dont j'ignorais le sens jusque-là. J'en ai vu de fameux exemples. Aujourd'hui, il nous a montré une nouvelle facette de ses talents d'acteur. Il a adopté l'attitude «plus fâché qu'en colère». Une chose dont je me souviens c'est qu'en comité il recommandait aux députés de lire ses discours. Je l'ai pris au mot. Je me suis retiré avec ses discours dans la pièce la plus petite de ma maison et après les avoir lus, je m'en suis servi pour faire ce que vous pensez. J'irais jusqu'à dire que c'est le meilleur usage que l'on puisse en faire.

- M. Rodriguez: Vous n'avez pas le sens de l'humour.
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Êtes-vous fier de cela?

M. Maine: Venons-en maintenant aux conservateurs. Je n'ai jamais vu de ma vie un parti aussi divisé. D'une part, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) nous dit que ce bill est un coup bas, d'autre part le député de York-Simcoe (M. Stevens) affirme qu'il était à peu près temps d'apporter des modifications mais que ce bill ne va pas assez loin. Ils sont vraiment divisés, comme nous l'avons vu maintes et maintes fois à chaque étape du bill.

J'en ai appris encore davantage quand j'ai entendu la version progressiste-conservatrice du député de Nickel Belt, soit le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath). Je l'appelle le député de Nickel Belt phase deux, très semblable mais un peu plus perfectionné. J'ai été encore mieux instruit quand j'ai pu les voir tenter de miser sur les deux tableaux, comme l'a fait le député de Nickel Belt mardi dernier. Si nous avions siégé deux heures de plus mardi soir, nous aurions pu terminer le débat sur ce bill, mais le NPD a démontré clairement qu'il voulait retarder l'étude du bill. On l'a donc retardé jusqu'à lundi. Les progressistes conservateurs ont accepté de faire en sorte que le bill passe l'étape du comité et ils ont admis qu'en siégeant quelques heures supplémentaires nous aurions pu y arriver mardi soir. L'endurance ou le courage a dû leur faire défaut, car le moment venu, ils n'ont pu respecter leur promesse et ils se sont contredits carrément. Quand le bill en est arrivé à la présente étape encore une fois nous les avons vu essayer de miser sur les deux tableaux.

Aux termes de l'article 75B du Règlement, nous pouvons, avec le consentement de la majorité de la Chambre, conclure une entente sur l'attribution d'une période de temps. Les conservateurs avaient là l'occasion, pour la première fois, de faire connaître leur véritable position. Ils ont dit que, même s'ils n'acceptaient pas tout à fait le bill dans sa forme actuelle, ils se conformeraient à l'article 75B et n'obligeraient pas le gouvernement à avoir recours à l'article 75C. Encore une fois, ils ont essayé de miser sur les deux tableaux. Nous pourrions adopter un nouvel article du Règlement pour les Tories. L'article 75BC pour ceux qui veulent miser sur les deux tableaux.

Mais nous les libéraux nous n'avons pas peur. Nous avons du courage, et nous pouvons faire face à la situation. Nous ne laisserons pas 17 députés sur 264, seulement 6.4 p. 100 des représentants élus du Parlement, embarrasser et retarder le

Bill C-14—Attribution du temps

Parlement et empêcher le gouvernement de faire son travail. Non, monsieur, nous interviendrons de façon responsable et nous avons recours à l'article 75C parce qu'il mettra fin aux tentatives d'obstruction du NPD. Nous avons le courage de le faire et nous le faisons.

M. Paul McCrossan (York-Scarborough): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté les deux orateurs qui m'ont précédé avec beaucoup d'intérêt. Je pourrais peut-être parler du dernier en premier. Je pense pas avoir entendu pareilles foutaises depuis l'avant-dernier orateur. Il accuse mon parti d'être divisé au sujet de ce bill. C'est incroyable. Il a essayé d'insinuer que nous étions divisés sous prétexte que le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) s'est montré préoccupé à cause de certaines mesures iniques de ce bill et que le député de York-Simcoe (M. Stevens) s'est inquiété du fait que les dispositions du bill ne permettent pas d'économiser suffisamment d'argent. C'est absolument faux. Qu'est-ce qu'ils vont chercher là? C'est l'essence même de notre proposition. Nous sommes tous en faveur des restrictions. Nous estimons que le gouvernement n'économise pas de façon intelligente.

• (1722)

Sa façon d'économiser créera de grandes difficultés dans la région à l'est de la rivière Outaouais. Le député a parlé de division. S'il avait écouté les députés de notre parti, il se rendrait bien compte qu'ils ont tous abordé deux thèmes dans leurs discours. Nous sommes en faveur des restrictions.

- M. Breau: Vous êtes divisés.
- M. McCrossan: Nous ne le sommes pas. Tous mes collègues ont appuyé notre position. Nous n'avons qu'une position.

Les députés d'en face, à l'exception du ministre, qui ont parlé du bill depuis l'étape du rapport l'ont critiqué. S'il y en a qui sont divisés, ce sont sûrement les libéraux qui n'ont fait qu'attaquer le bill. Au début de ses remarques, le ministre a dit qu'il voulait un débat constructif et qu'il était prêt à nous écouter. Il devrait nous écouter, comme l'ont fait les autres députés de son parti. Nous les avons convaincus.

Cette tentative pour limiter la durée du débat n'est pas tellement dirigée contre notre parti, bien que nous ne la prisions guère. Ce sont les députés de son propre parti qui ne cessent de critiquer le bill qu'il veut faire taire. Le ministre a dit qu'il voulait entendre nos points du vue parce qu'il croyait qu'ils valaient la peine d'être débattus. Le ministre, plusieurs de ses hauts fonctionnaires et moi-même avons eu des entretiens. Certains de nos amendements ont été présentés après discussion avec le ministre. En essayant envers et contre tous de faire adopter le bill avant le 1er janvier, le ministre défend un bill qui, il le sait, est inférieur et causera de grands torts économiques.

- M. Cullen: Le député induit la Chambre en erreur.
- M. McCrossan: Le ministre pousse un bill où ne figurent pas les dispositions que ces services jugent nécessaires pour mettre un terme aux abus. Si le ministre a le moindre courage, ce bill nous reviendra dans quelques mois. En attendant, il va entraîner des privations à l'est de l'Outaouais. Il faudra bien que le gouvernement les atténue.